



Compteur EDF chez moi voisin que je veux déplacer à mes frais

Par **NNicolas**, le 28/12/2022 à 17:14

Bonjour, Merci d'avance pour votre aide :

voici la situation :

- j'ai acheté une maison il y a un an et demi. Cette dernière a été construite par son ancien propriétaire il y a 3 ans.

- mon compte EDF (Linky) est situé à quelques mètres de ma parcelle sur le terrain de mon voisin.

A l'époque mon voisin avait signé une autorisation à enedis pour que le compteur soit sur son terrain. je souhaite mettre, à mes frais, le compteur sur mon terrain.

J'ai fait appel à Enedis qui m'a fait un devis. En effet, l'ancien propriétaire avait laissé le câble électrique (du linky à mon tableau) à même la terre et il y a deux risques majeurs :

- arrachement du câble par une voiture et donc coupure électrique
- incendie car nous sommes en bordure de forêt.

Afin de pouvoir enclencher les travaux Enedis a besoin d'une autorisation de travaux du voisin pour terrasser. nous lui avons transmis les documents.

Mais ce dernier ne répond pas. avec les incendies qui ont fait rage l'année dernière , nous sommes inquiets. enedis nous a dit qu'il y avait un risque important. que me conseillez vous ? a t on une autorisation de servitude de fait ? Car le compteur est chez lui ? il n'y a rien dans nos actes chez le notaire.

merci d'avance.

Par **Pierrepaulejean**, le 28/12/2022 à 17:19

bonjour

avez vous au moins été voir votre voisin avec le document à signer ?

Par **NNicolas**, le **28/12/2022** à **17:21**

Bonjour, il était là quand enedis est venu. Il a dit oui.
Nous y sommes allés à deux reprises. il était chez lui, il ne nous a pas ouvert.
Nous avons alors mis le courrier dans sa BAL et depuis pas réponse. Plus d'un mois de passé.

Par **NNicolas**, le **28/12/2022** à **17:26**

Merci pour votre réponse.
Je vais regarder

Par **Pierrepauljean**, le **28/12/2022** à **19:10**

il va donc falloir lui adresser un courrier en RAR en lui rappelant les faits , la date de la venue ENEDIS, son accord verbal donné le..., vos visites à son domicile les...et...., le dépôt du courrier dans sa BAL le.....

Par **NNicolas**, le **29/12/2022** à **17:55**

merci pour l'ensemble de vos réponses. nous allons faire un courrier avec AR. :-)